

VŒU PRÉSENTÉ PAR XVI^e DEMAIN POUR LE PROCHAIN CICA

Monsieur le Maire du 16^e,

Comme vous le savez, les sujets qui sont abordés à chaque conseil de quartier tournent toujours autour de la propreté des trottoirs parisiens et de l'envahissement de ceux-ci par les terrasses des cafés/restaurants et les étalages des commerçants.

Ces problèmes résultant de l'incivilité des Parisiens, la seule solution pour les obliger à réagir est de « les attaquer au portefeuille ». Pour cela, nous souhaitons présenter ce vœu lors du prochain conseil municipal du 16^e arrondissement en formation de CICA, en application de l'article 16 de la Loi du 31/12/1982 instituant les CICA, charge à celui-ci de le transmettre à la mairie de Paris :

Madame la Maire,

« Considérant que les trottoirs parisiens sont de plus en plus envahis par les terrasses des cafés/restaurants et les étalages des commerçants et que leur saleté ne fait qu'augmenter chaque jour, afin de convaincre les Parisiens de faire preuve de plus de civisme, nous souhaitons :

- *« que le montant des contraventions pour non-respect par les cafés/restaurants et les commerçants des conditions d'utilisation de l'espace public lors de la mise en place de leurs terrasses et/ou étalages soit fortement augmenté afin de les rendre dissuasives. De même pour celles infligées aux habitants qui déposent leurs sacs poubelle sur le trottoir au lieu de les mettre dans la poubelle de l'immeuble et à ceux qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux ;*

- *« que la Mairie mette en place une police de l'environnement beaucoup plus importante que l'actuelle afin d'amener la population à respecter les règlements en dressant des procès-verbaux contre les contrevenants.*

« Les contraventions ainsi dressées devraient autofinancer cette police. Au fur et à mesure de l'évolution des mentalités, le nombre de policiers en charge de la propreté pourra diminuer.

« Pour mémoire, de nombreuses grandes villes étrangères ont réglé le problème de la propreté de leurs trottoirs en fixant le montant des contraventions à un niveau élevé. Pourquoi Paris ne pourrait pas y arriver également ?

« Espérant que vous voudrez bien présenter notre souhait lors du prochain Conseil de Paris, nous vous prions...